



**Ville de
Grande-Rivière**

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT VGR-752

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil de la Ville de Grande-Rivière a adopté, lors de la séance tenue le **13 juillet 2026**, le **règlement numéro VGR-753** intitulé :

« Règlement sur la gestion contractuelle »

Le présent règlement vise l'ensemble des contrats accordés par la municipalité et ce, quel que soit leur mode d'attribution et leur coût

Ce règlement est disponible pour consultation par les personnes intéressées sur le site Internet de la Ville, ainsi qu'au bureau de la greffière, aux heures régulières de bureau;

Le règlement numéro VGR-753 est entré en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Grande-Rivière, ce 14 juillet 2026,

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT VGR-753



Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT VGR-753 en** affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 14^e jour de juillet 2026, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14^e jour juillet 2026.

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière